

Conditions Générales de Ventes

Kaliform a créé son Centre de Formation Professionnelle Continue en 2023.

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Kaliform pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes car nous sommes exonérés de TVA. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de Kaliform. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Kaliform aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Kaliform.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient à celui-ci d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé avec la mention « Bon pour accord » à Kaliform. Le client peut aussi demander à son OPCO la prise en charge en subrogation de paiement, dans ce cas, il n'aura pas à régler la facture de la prestation qui sera soldé directement par l'OPCO concerné.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Kaliform au client. Si l'accord de prise en charge du client ne parvient pas à Kaliform au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Kaliform se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Cas particuliers :

FAJ (Mission Locale), financement Pôle Emploi ou CPF : Le document signifiant que la prise en charge est accordée (ou le règlement) doit être réceptionné avant le début de la formation.

DÉBIT ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

En cas de dédit signifié par le client à Kaliform au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, Kaliform offre au client la possibilité :

- de repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure après accord éventuel de l'OPCO,
- de remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

ANNULATION, ABSENCE OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION

Les dates de formation sont données à titre indicatif. Le centre de formation se réserve le droit de modifier, annuler ou reporter tout ou partie de la formation en fonction des contraintes opérationnelles.

En cas de désistement, dans un délai inférieur à 15 jours du début de l'action, Kaliform se réserve le droit d'exiger des frais de dédit correspondant à 30% du montant de la prestation.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, Kaliform se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

EFFECTIF ET AJOURNEMENT

KALIFORM

37 avenue du vieux chêne 38240 MEYLAN – ☎ 09 80 80 71 80 – ✉ contac@kaliform.fr

NDA : 84380875038 – SIRET : 950 836 593 000 18



Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés et retournés à Kaliform ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Kaliform peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session, de figurer sur une liste d'attente ou de suivre la formation sur un autre site. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Kaliform se réserve la possibilité d'ajourner la formation et ce sans indemnités.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par Kaliform au client. L'exemplaire dûment renseignés, datés, tamponnés, signés avec de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à Kaliform par tout moyen à la convenance du client (courrier postal, télécopie, mail) Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre Kaliform l'OPCO ou le client.

A l'issue de la formation, Kaliform remet une attestation de fin de formation au stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, Kaliform lui fait parvenir une copie de l'état de présence accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut être fournie au client, à sa demande.

OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, Kaliform est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires. Kaliform ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Kaliform, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Kaliform au client. Kaliform s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires. Cependant, le client accepte d'être cité par Kaliform comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise Kaliform à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collectons et utilisons ces données pour la réalisation du présent contrat.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et Kaliform à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le tribunal de Marseille Kaliform le seul compétent en cas de litige.

KALIFORM

37 avenue du vieux chêne 38240 MEYLAN – ☎ 09 80 80 71 80 – ✉ contac@kaliform.fr

NDA : 84380875038 – SIRET : 950 836 593 000 18